

## Séance du 30 Juillet.

L'an mil neuf cent trente sept et le 30 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de la ville de Montrejeau s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus Maire.

Présents: M. M. Bouche, Mairiegot, Seilhan, Biriabent, Castet, Labaule, Lenard, Peyret, Giraudon, Lardem Guesseguer, Azum, Bondoumet, Labachelle, Vallet.

Excusés: M. M. Baroue, Blanchard, Borbessan, Seycheun.

Le Conseil est saisi d'une demande émanant de M. M. Sare Louis, Piquemal, Castex Marcel, Batmalle, Camps, Vivent, Biriabent, tendant à ce que soit prolongée la canalisation d'eau pour leur usage particulier. En raison de la dépense que comportera cette canalisation M. le Maire demande à tous ces signataires qu'ils s'engagent individuellement par écrit à faire usage de cette eau.

À la réunion du Conseil en date du 30 Avril 1937, lecture avait été donnée d'une lettre de M. Cambours au sujet du stationnement de camions-citernes devant son immeuble. Une commission chargée par la Préfecture de faire une enquête à ce sujet fut nommée et aujourd'hui le Président de cette Commission: M. Mairiegot rend compte qu'après s'être rendue chez les commerçants et débitants de ce quartier, ceux-ci, ont au contraire, manifesté le désir que ce stationnement soit autorisé et le Conseil, en conséquence, maintient le statu quo.

M. Giraudon (chargé) rapporteur de la Commission chargée d'étudier le mode de signalisation et l'agrandissement du tournant de la grande Côte, cause d'accidents fréquents d'autos sur ce point, donne un compte-rendu des projets avec croquis, faits en commun avec le Conducteur des Fonts et Chaussées, pour remédier à ce mal. Une communication de l'étude de ce projet a été adressée à l'Ingénieur en Chef du Département. On en attend l'exis.

M. Bouche demande qu'il soit porté remède à l'encourbement occasionné par l'arrêt des autos dans les rues de la ville. Après en avoir longuement discuté, le Conseil, sur la proposition de M. Guesseguer décide qu'il soit placé un panneau indicateur, place de la Mairie, portant la mention "Stationnement autorisé pour voitures de tourisme".

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

H. Azum  
E. Guesseguer  
L. Bondoumet  
M. Biriabent  
M. Vallet  
M. Mairiegot  
M. Castet  
M. Labaule  
M. Lenard  
M. Peyret  
M. Azum  
M. Bondoumet  
M. Labachelle  
M. Vallet

Roger de Lassus  
L. Biriabent